



Union Départementale de la Nièvre

2 bis bd. Pierre de Coubertin—BP 726—58007 NEVERS CEDEX

Tél. 03.86.71.90.90—Fax 03.86.23.98.58—email udcgtnièvre@wanadoo.fr

Union Départementale du Cher

8 place Malus—18000 BOURGES

Tél. 02.48.21.24.79—Fax 02.48.21.24.89—email ud.cgt.cher@wanadoo.fr

www.ud18.cgt.fr

Madame, Monsieur,

Vous habitez sur le territoire concerné par l'activité sanitaire de l'Hôpital public et de la Clinique privée du No-hain à Cosne sur Loire.

Aujourd'hui la clinique se trouve de nouveau en situation financière difficile, cela pour la troisième fois en sept ans. Reprise par le groupe privé St Gatien depuis le 1er janvier 08, la clinique s'est déclarée en cessation de paiement dès février. Une procédure de redressement judiciaire est en cours. Quarante six suppressions d'emplois ont été effectuées, soit 30 % de l'effectif.

Beaucoup d'entre vous sont inquiets, à juste titre, pour l'avenir des activités chirurgie et maternité à la clinique.

Alors, devant la faillite répétée dans la gestion de celle-ci, qui illustre que recherche de la rentabilité financière et réponse aux besoins de santé ne font pas bon ménage, **ne faudrait-il pas envisager une solution durable que seul le service public hospitalier peut offrir ? Ceci à condition, bien sûr, de le moderniser, de le doter de tous les services de soins dont les populations ont besoin ? C'est ce que proposent la CGT et les personnels de l'hôpital.**

Cependant, les décideurs locaux : Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) représentant le gouvernement, Députés, Maire de Cosne, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital, Directions de la Clinique et de l'Hôpital,

voudraient imposer « un rapprochement » entre clinique et hôpital, dans le but affiché de renflouer la clinique sans que les actionnaires n'investissent un seul euro et cela au dépend de l'hôpital public. C'est que cette « solution » n'en est pas une : ce serait un « bricolage » dans lequel le service public viendrait au secours de la gestion défaillante de la clinique, dont les actionnaires réclament dès 2009, un « taux de profitabilité de 10 % ». Une « mission d'appui » ministérielle est sollicitée afin de faciliter cela, dès cet été.

Ainsi, l'hôpital devrait déménager ses services : urgences, médecine, radio, dans les locaux de la clinique qui ne sont pas aux normes sanitaires. La réalité Afin de favoriser cette mauvaise solution, les maires de vos communes sont invités à faire adopter par leurs conseils municipaux une motion soutenant ce « rapprochement ».

La CGT refuse ce qui apparaît comme un projet de démantèlement de l'hôpital public qui de fait subventionnerait le secteur privé lucratif. **Il est faux de dire que c'est la seule solution puisque une autre est possible, celle de développer le service public.**

Avec ce journal, nous souhaitons vous alerter sur les risques et les conséquences de ce qui se prépare sans que vous y soyez associés. Nous vous appelons à défendre le service public hospitalier, comme cela se fait partout en France dans les mobilisations.

REPONSES A QUELQUES INTERROGATIONS

Est-ce un simple rapprochement entre deux établissements ?

NON ! C'est une opération de démantèlement de l'hôpital public.

Les actionnaires de St Gatien hésitent à investir dans une clinique dont le rachat leur a été imposé.

Déménager les services de l'hôpital dans les locaux de la clinique revient à subventionner le secteur privé lucratif, à démanteler l'hôpital. A l'hôpital ne resteraient que les services de personnes âgées.

De fait nous irions nous faire soigner à la clinique et finir nos jours à l'hôpital. La clinique serait valorisée au détriment de l'hôpital.



La CGT voudrait la fermeture de la clinique ?

FAUX ! D'une part les personnels de la clinique ne sont pas responsables de la gestion désastreuse de leur établissement. Ils en sont les victimes avec les licenciements et la dégradation des conditions de travail qui s'en suit.

Seulement, il appartient aux actionnaires de donner les moyens financiers à la clinique pour qu'elle fonctionne. S'ils refusent, il faut en tirer les conséquences économiques.

D'autre part faut-il céder au chantage des actionnaires qui investiraient à la condition que les services hospitaliers intègrent les locaux de la clinique ?

Devant cette fragilité économique il ne faut pas jouer l'avenir de la santé sur Cosne, en entraînant le service public dans les difficultés financières de la clinique.

Est-ce que le « rapprochement » améliorerait la qualité des soins ?

PAS FORCEMENT ! Actuellement il y a complémentarité entre l'hôpital public et la clinique. L'hôpital assure les urgences, médecine, radio et services pour personnes âgées. La clinique dispose de la maternité, de la chirurgie et du scanner qui arrive en fin de vie.

La complémentarité fonctionne, notamment pour les urgences qui depuis 2004 ont été accordées en totalité à l'hôpital qui assume parfaitement.

Par contre l'image de la clinique est fortement détériorée du fait de sa gestion, de la politique de dépassement d'honoraires de la plupart des praticiens.

Rappelons que depuis 20 ans, tout a été fait pour déshabiller l'hôpital au profit de la clinique : 1991 à 1995 transfert de la chirurgie et maternité à la clinique, délégation de service public pour les urgences chirurgicales, puis scanner et voilà où ça conduit ! Profits et réponses aux besoins de santé ne font pas bon ménage.



Est-ce un conflit entre public et privé dont les populations seraient les victimes ?

OUI ! C'est la question de la réponse durable à l'offre des soins dont il s'agit. Le constat c'est que la clinique a failli dans sa mission et qu'aujourd'hui son avenir est incertain du fait des choix de ses actionnaires.

Nous sommes également dans un contexte où le gouvernement avec son projet de loi sur les hôpitaux entend réduire de 5 milliards les dépenses des hôpitaux en transformant plus de 200 hôpitaux de proximité en établissements pour personnes âgées, financés par les familles et les collectivités locales, tout en favorisant le secteur privé lucratif.

Pourquoi à Cosne aller au devant de ce projet de loi ?

Partout en France se développent des luttes pour préserver les services publics. Que ce soit à Clamecy (Nièvre), Carhaix (Bretagne), St Affrique (Aveyron), Aubagne... élus de tout bord, syndicats, populations, médecins se rassemblent pour empêcher la destruction des services publics. A Carhaix Le Tribunal Administratif a même refusé la fermeture de la chirurgie et de la maternité.

Il s'agit donc d'un choix entre une conception de réponse aux besoins de santé poussée par la prédominance du secteur public ou celle de la privatisation de la santé soumise à la loi de la concurrence.

Est-ce utopique de lutter, se rassembler pour exiger le développement du Service Public Hospitalier à Cosne, afin de construire une offre de soins pérenne ?

NON ! Ne croyez vous pas que c'est à force de s'adapter « au moindre mal » que les choses vont de mal en pire ?

Est-ce parce que le gouvernement veut privatiser la Sécurité Sociale, les retraites, faire payer toujours plus les assurés sociaux avec les déremboursements, les franchises qu'il faut accepter cela !

Les caisses de l'Etat ne sont pas vides. Chaque année, le gouvernement a décidé d'accorder 15 milliards de cadeaux fiscaux à ses amis privilégiés de la fortune. Cela ne doit pas être financé au détriment des services publics de proximité.

Les personnels de l'Hôpital avec la CGT ont élaboré un projet de modernisation de l'hôpital de Cosne, d'ailleurs adopté par le Conseil d'Administration. Nous appelons à soutenir ce projet ! On peut obliger le gouvernement à investir dans la modernisation de l'hôpital public, seul capable d'offrir une offre de soins durable..

Aujourd'hui il est encore temps de construire cette alternative.

Nous refusons d'être placés demain, dans une situation où les services de l'hôpital se trouveraient dans les locaux d'une clinique de nouveau en faillite. C'est alors, tout l'ensemble qui s'écroulerait !

